

M. LIGUORI LACOMBE (Laval-Deux-Montagnes): Monsieur l'Orateur, les effets de la dernière guerre sont gravés en lettres de sang dans l'histoire politique de notre pays. Cette réalité douloureuse guidera toujours les pas des vrais Canadiens dans la voie de l'autonomie, de la liberté et de la souveraineté tracée par le statut de Westminster. En dépit de notre réelle évolution vers l'indépendance, une déplorable mentalité coloniale subsiste encore au Canada. Cependant, le statut de Westminster, au paragraphe 3 de la loi, définit clairement notre pouvoir de légiférer quant aux affaires extérieures:

Il est déclaré et statué par les présentes que le Parlement d'un Dominion a le plein pouvoir d'adopter des lois d'une portée extra-territoriale.

C'est au nom de ce traité empreint de liberté, de noblesse et de souveraineté que j'adjure cette Chambre de se méfier de l'impérialisme militaire et financier qui tendra toujours à mettre des entraves à l'exercice de nos droits souverains. C'est au nom de ce document qui consacre notre magnifique évolution vers le plein épanouissement de nos prérogatives que je dis: Prenons garde aux puissances occultes et aux odieux profiteurs de guerre. Ils ne reculeront devant rien. Habités à salir les plus nobles causes, dissimulant leurs audacieux projets de dépouillement, ils n'épargneront rien pour nous frustrer du droit de nous gouverner nous-mêmes. Pourquoi faudrait-il nous ruiner en des guerres ou même des préparatifs de guerres où nous n'avons aucun intérêt? En paix constante avec nos voisins, commettrions-nous cette lamentable erreur? Oublierions-nous tout sens des réalités à ce point que le Canada ne serait plus le Canada; que ce pays ne serait plus le nôtre; que nos lignes de défense seraient partout dans l'univers troublé; qu'il nous faudrait émigrer dans la malheureuse Europe avec le dernier lambeau de la patrie, le dernier sou de nos finances, le dernier fils du Canada? Eh bien, non!

Personnellement, j'ai toujours été opposé à toute augmentation des crédits militaires, aussi longtemps que la loi de la milice et de la défense en autorisait l'usage dans des guerres extérieures. Je n'ai jamais cru un instant que cette stupide course aux armements avait en vue la protection du territoire canadien et du territoire canadien seul. La loi existante de la milice et de la défense m'a toujours persuadé du contraire. Au cours des débats de la dernière session, j'ai cité le texte de cette loi, qui est en flagrante contradiction avec le statut de Westminster. A maintes reprises, nous avons demandé de la modifier. Peine perdue. Elle apparaît encore la même dans nos statuts. Des sociétés religieuses, des

[Mr. Lawton.]

associations patriotiques, des corporations de comtés, de villes, de villages, de paroisses ont insisté sur les amendements nécessaires à la loi de la milice et de la défense pendant que tout un peuple protestait énergiquement contre les affirmations de principes impérialistes exprimées clairement dans cette Chambre, le 20 mars dernier. Au cours de la semaine précédente, le conseil du comté des Deux-Montagnes, où j'ai l'honneur de siéger depuis de nombreuses années, adoptait à l'unanimité une résolution exprimant son opposition à toute action militaire autre que la défense du territoire canadien. Par la voix unanime des maires de ses dix-sept municipalités, le comté des Deux-Montagnes réclamait aussi des amendements à la loi de la milice et de la défense, afin que la dite loi n'ait pour objet formel et exclusif que notre défense territoriale. Un si bel exemple de canadianisme doit servir de guide à ceux dont les soupçons impérialistes sont trop profonds pour s'exhaler librement dans un Canada libre. Aussi, je m'en voudrais de ne pas consigner dans les débats de la Chambre la résolution de la Corporation du comté des Deux-Montagnes, plus ferme, plus claire, plus précise, plus éloquente que la propagande impérialiste, fille de l'asservissement et de la domination.

La corporation du comté des Deux-Montagnes
Sainte-Scholastique, P.Q.,
le 14 mars 1939.

Monsieur Liguori Lacombe, M.P.,
Chambre des communes,
Ottawa, Canada.

A qui de droit:

Extrait des minutes d'une assemblée régulière de la Corporation du comté des Deux-Montagnes, tenue à Sainte-Scholastique, le huit mars 1939. Etaient présents: MM. Hervé Huseureau, Joseph Lauzon, Philomire Filion; Edouard Castonguay, Omer Brunet, Maxime Charbonneau, Joseph Bourgeois, Frank Keyes, J.-O. Charette, Gustave Labelle, Jean-Louis Cyr, Charles-Henri Giroux, Petrus Fortier, Liguori Lacombe, M.P., sous la présidence de M. Ophnie Lalande, maire de Saint-Placide et nouveau préfet du comté.

Il est proposé par M. Jean-Louis Cyr, appuyé par M. Philomire Filion, et adopté à l'unanimité, que le Conseil du comté des Deux-Montagnes désire exprimer son opposition de principe à toute action militaire autre que la défense du territoire canadien, ainsi qu'à toute politique militaire qui n'aurait point pour objet formel et exclusif cette même défense territoriale, et que la loi de la milice et de la défense canadienne soit amendée en conséquence; de même ce Conseil s'oppose à toute immigration quelle qu'elle soit; et que copie de cette résolution soit envoyée à qui de droit.

Vraie copie de la minute des présentes demeurée aux Archives du comté.

J.-Léo Beaudet,
secrétaire du Conseil municipal
du comté des Deux-Montagnes.

Monsieur l'Orateur, la course aux armements est non seulement une stupidité, mais une infamie. Que les agences de nouvelles d'inspiration impérialiste cessent de faire croire au monde que le réarmement est un remède au chômage! L'Angleterre dépense des centaines de millions en crédits militaires et le chômage, loin de disparaître, atteint en ce pays le chiffre de plus de 1,800,000, soit une augmentation de 50,000 sur l'année 1938 et de 300,000 sur l'année 1937. D'un autre côté, pendant que le chômage continue de sévir, des profiteurs odieux accroissent leur fortune. La richesse est le lot de quelques actionnaires de compagnies dont les dividendes font des bonds prodigieux, soit jusqu'à 32 p. 100. Et le travail diminue. Spectacle lamentable d'un régime économique vicié jusque dans la moëlle!

C'est d'ailleurs l'histoire qui se répète. Pendant la dernière guerre, un petit nombre s'enrichissait et trafiquait de la misère des autres. Quelques exécrables profiteurs inondaient l'Europe de leurs engins de guerre. Les marchands de canons ne connurent pas de frontières. Les océans même furent impuissants en face de ces insatiables forcenés dont sir Basil Zaharof demeure la personnification la plus énergique et, à la fois, la plus hideuse. Décoré du titre de baronnet, commandeur de l'ordre du Bain et grand officier de la Légion d'honneur, ce triste sire devient le confident des grands chefs politiques et militaires de l'époque. Il formule des avis sur les opérations de guerre. Il circule de port en port en toute sécurité; il parle en maître et impose ses volontés aux puissants de l'heure. Bref, il domine les gouvernements et l'histoire.

Monsieur l'Orateur, l'horrible guerre qui, sur les champs de bataille étrangers, a enseveli 60,000 des nôtres; l'horrible guerre qui nous a coûté et nous coûte encore des milliards; l'horrible guerre qui coûta 186 milliards à 33 pays; l'horrible guerre qui tua 15 millions d'hommes aura été inutile et n'aura rien réglé. Pourquoi? Parce que, grâce à l'incoscience coupable des vainqueurs, l'Allemagne a perdu la guerre mais gagné la paix. Quand elle fut condamnée aux réparations, il se trouva des vainqueurs pour lui consentir des emprunts supérieurs à ce qu'elle devait payer. Sa flotte de commerce est-elle saisie? Des ennemis d'hier lui procurent l'argent nécessaire pour en reconstruire une plus puissante. Dictature de l'argent, quelles abominations ne commet-on pas en ton nom? Il y a vingt ans, la vieille Allemagne écrasée demandait grâce. Aujourd'hui, la nouvelle Allemagne, dans une Europe ébranlée, défie les

démocraties. Dans le dos de la Société des nations, elle pose des conditions humiliantes à l'Angleterre et à la France. La vaincue d'hier exige-t-elle le démembrement de la Tchécoslovaquie? Deux grandes nations cèdent en face de la terrible doctrine que: "la force prime le droit." Ce sont là de cruelles vérités. Il ne sert à rien cependant de les dissimuler et mieux vaut procéder en pleine lumière dans les bas-fonds de la vie internationale.

En face de tels événements, seules des forces invisibles comme la coopération et l'amour de la paix pourront sauver la civilisation.

Voilà où les intérêts mesquins et l'hypocrisie criminelle de certaines nations auront conduit les peuples. Donner au monde la paix et le progrès, tel aurait dû être le but ultime des hommes d'Etat qui présidaient aux destinées des pays les plus puissants de l'univers. Les traités d'arbitrage et de conciliation se sont brisés sur un formidable instrument, l'impérialisme militaire et financier. Au désarmement, au repos et au libre développement des peuples, des tendances psychologiques atroces ont substitué toutes les machines infernales inventées par une barbarie qu'on ose encore couvrir du noble nom de civilisation.

En terminant, qu'il me soit permis de rappeler à la Chambre que, durant la dernière guerre, l'or de certains pays alliés aurait bien servi l'ennemi. Serait-il vrai que des puissances occultes auraient ravitaillé l'Allemagne pendant toute sa durée? Serait-il vrai que la guerre aurait pu et aurait dû être gagnée trois ans plus tôt? Serait-il vrai que le peuple canadien qui ploie sous le fardeau des impôts de guerre aurait été victime de la pire trahison qu'ait jamais enregistrée l'histoire?

Monsieur l'Orateur, forts des prérogatives que nous assure le traité de Westminster, gardons-nous bien d'intervenir dans les guerres extérieures. Au nom de la paix, de l'ordre et de la prospérité du Canada, livrons-nous entièrement à la réorganisation de notre vie économique si profondément atteinte par notre participation à la dernière guerre. Restons chez nous; car je considère que, pour le Canada, le danger d'être attaqué, si toutefois ce danger existe réellement, nous viendra du fait que nous n'aurons pas su nous abstenir de toute intervention dans les affaires militaires de l'Angleterre et des pays européens. Notre participation à la dernière guerre fut un désastre et presque un suicide national. Aussi, le Canada aura-t-il à choisir entre son abstention et sa propre ruine. Son abstention totale, complète, absolue.